



NEWSLETTER

N° 6/2018

9 novembre 2018

LE RISQUE DE PAUVRETÉ AU TRAVAIL, UN PHÉNOMÈNE QUI S'AGGRAVE !

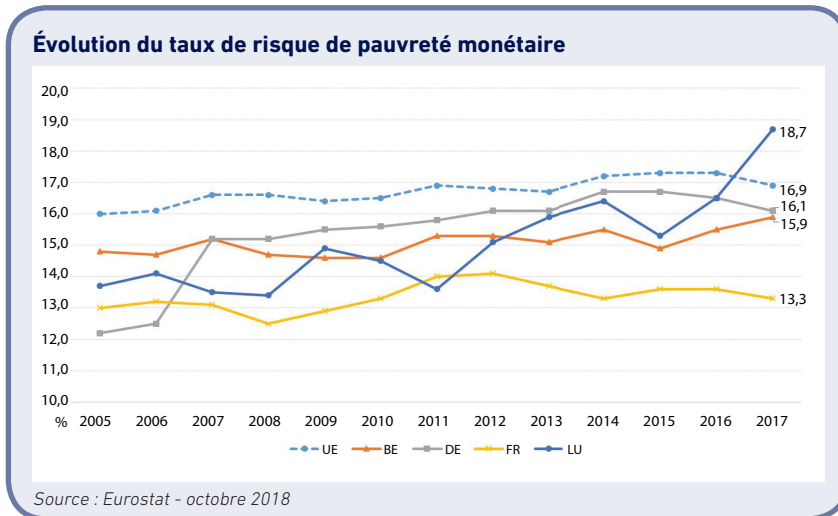
Le 17 octobre 2018 dernier le Statec a publié son rapport Travail et Cohésion sociale où l'on trouve différents indicateurs sociaux, au nombre desquels la

pauvreté au travail et ses spécificités luxembourgeoises qui continuent à se dégrader.

Taux de risque de pauvreté monétaire au Luxembourg

Avant d'aborder la question du travailleur pauvre, le premier réflexe est de s'intéresser au taux de risque de pauvreté monétaire de l'ensemble de la population résidente au Luxembourg, qui est de 18,7%. Premier constat, le risque

encouru de vivre une situation de précarité pour les résidents s'accroît d'années en années et, deuxième observation, ce risque est davantage présent au Luxembourg que dans les pays voisins.



Le risque de pauvreté au travail

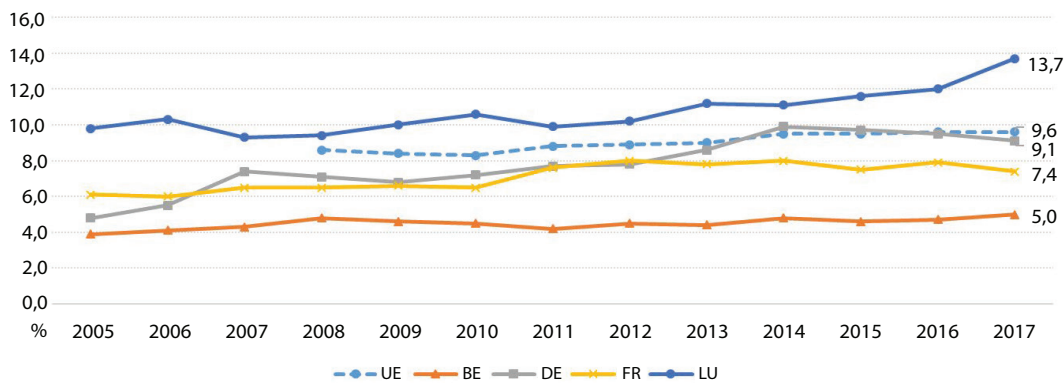
Les personnes qualifiées de travailleurs pauvres sont celles qui sont « âgées de 18 ans et plus qui ont travaillé pendant au moins 7 mois d'une année, soit en tant qu'employé soit en tant qu'indépendant, mais dont le ménage demeure en risque de pauvreté¹ ». C'est le ménage et le travailleur qui sont considérés dans leur ensemble pour définir la pauvreté au travail.

Le graphique suivant permet de tirer les conclusions suivantes : le taux de risque de pauvreté au travail croît depuis 2011, est plus élevé que la moyenne de l'Union européenne, est supérieur au taux des travailleurs pauvres dans les pays limitrophes au Luxembourg et, en outre, sa croissance entre 2016 et 2017 y est plus forte (en France et en Allemagne il a diminué et il stagne en Belgique).



1. STATEC (2018), Rapport Travail et Cohésion sociale, p.82

Évolution du taux de risque de pauvreté au travail



Source : Eurostat - octobre 2018

Le Luxembourg avec ce taux de risque de pauvreté au travail se classe dans les moins bons élèves européens, seuls

l'Espagne, la Grèce et la Roumanie font pire en la matière.

Qui sont ces travailleurs pauvres au Luxembourg ?

Marché du travail

Proportionnellement, les travailleurs indépendants, à temps partiel ou en emploi temporaire sont plus exposés à la pauvreté laborieuse. Ces travailleurs sont les plus fragilisés dans ce contexte.

Pourtant, parmi la population des travailleurs pauvres ont voit que :

- 85,5% ont un contrat indéterminé ;
- 91% d'entre eux ont le statut de salariés, 9% sont indépendants ;
- 75,8% exercent à temps plein.

Il est donc important de souligner que la pauvreté au travail ne concerne pas uniquement des travailleurs avec des contrats atypiques ; le phénomène touche également les autres travailleurs.

En termes d'activité, les secteurs de l'hébergement et restauration, des services domestiques, de la construction et des activités administratives et de soutien

sont ceux dans lesquels les travailleurs connaissent un risque plus important de pauvreté au travail.

Sphère socio-familiale

Le risque d'être confronté à la pauvreté au travail est proportionnellement plus élevé pour les personnes dont :

- le niveau d'éducation est faible ;
- le travail réalisé est manuel ;
- l'état de santé auto-évalué est mauvais ou très mauvais ;
- la nationalité est étrangère (sauf allemande et belge).

Par rapport au contexte familial, les ménages encourant le plus gros risque de pauvreté au travail sont :

- les monoparentaux, de fait il n'y a qu'un seul salaire à répartir entre un adulte et un ou plusieurs enfants ;

- les ménages composés de deux adultes mais dont un seul est travailleur et dont le salaire est à partager entre deux adultes avec ou sans enfant.

Parmi les travailleurs pauvres :

- 64,4% sont dans des ménages avec un seul travailleur ;
- 61,4% rangent dans des ménages avec enfants ;
- 52,2% sont locataires de leur logement.

Après ce bref descriptif de la pauvreté au travail, on retiendra que le phénomène est fortement présent et persistant au Luxembourg et qu'il est important, voire urgent de déployer enfin les moyens nécessaires pour faire inverser la tendance en faveur des travailleurs.